

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE CLAUDE NICOLAS LEDOUX 2017/2018

ADHESION DE L'ELEVE

Je soussigné(e) NOM.....Prénom.....
Né(e) le..... SEXE G F Classe.....
Adresse.....
..... TEL :.....

M'engage à participer régulièrement aux entraînements et aux compétitions de l'association sportive, dans le respect des règles de fonctionnement.
Date : Signature de l'élève.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) père, mère, tuteur
Autorise l'élève.....à participer régulièrement
Aux activités organisées par l'association sportive du collège Claude Nicolas Ledoux et :

Lui permet de se déplacer avec son groupe (sous la responsabilité des enseignants) directement sur les installations sportives avoisinantes (bus/autocars/marche à pied), déplacement à votre charge à 50%, l'autre moitié prise en charge par l'association. (1 ticket)

Délivre l'autorisation d'intervention médicale et chirurgicale en cas d'accident pouvant survenir pendant les activités contrôlées par l'association sportive du collège Claude Nicolas Ledoux.

Délivre l'autorisation à l'UNSS et l'association sportive du collège Claude Nicolas Ledoux à prendre des images filmées ou des photos lors des manifestations sportives, à les exploiter librement dans le cadre de ses missions habituelles (site du collège, panneaux affichages collège).

Au plessis le Signature des parents

Information certificat médical

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la loi de modernisation de notre système de santé du 26/01/2016 a modifié le code de l'éducation s'agissant de l'aptitude aux activités physiques et sportives. Il stipule désormais d'une part, en son article L552-1, que « tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte à ces activités physiques et sportives volontaires » et que d'autre part, notre fédération scolaire n'est plus soumise aux dispositions du code du sport faisant obligation de la production d'un certificat médical pour l'obtention d'une licence, en son article L552-4.

**Vous pouvez si vous le souhaitez fournir un certificat médical
De plus, vous vous engagez à ce que votre enfant ne présente
aucun signe de contre-indication à la pratique sportive.**

HORAIRE DES ENTRAINEMENTS

VOLLEY-BALL: AU GYMNASSE JOLIOT CURIE LE MERCREDI
HORAIRES 13H00-14H30 ET LE JEUDI AU GYMNASSE LOUIS
HACHETTE DE 17H30 à 19H00 (le professeur fera des groupes et vous informera du jour d'entraînement de votre enfant)

BADMINTON: AU GYMNASSE JOLIOT CURIE LE MERCREDI DE
14H15 à 15h45 les horaires peuvent être modifiés durant l'année (lire attentivement les panneaux d'affichages)

ATHLETISME : au STADE le MARDI de 17h30à 19h00

DANSE: salle polyvalente DE L'OMNISPORTS de 12h15 à 14h15

PIECES A FOURNIR :

Cet imprimé dûment rempli et signé

1certificatr médical si vous le souhaitez

LA COTISATION en fonction du package choisi (liquide, chèque à l'ordre de l'association sportive du collège CN LEDOUX OU COUPONS pass +)

